

BILAN SIMPLIFIÉ

①

DGFIP N° 2033-A-SD 2024

SAQE Experte-comptables janvier 2024

e à l'original

②

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD 2024

Formulaire obligatoire (article 302 du CGI) A. Ex du Code général des Impôts

Désignation de l'entreprise 3R BATIMENT ET PATRIMOINE

Formulaire déposé au titre de l'IR 018

Exercice N clos le 31/03/2024

Néant ☐

A – RÉSULTAT COMPTABLE

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209	210		
	Production vendue	Biens	215	214		
		Services *	217	218	2 319 144	
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)		222		
	Production immobilisée *		224			
	Subventions d'exploitations reçues		226	11 500		
	Autres produits		230	5 013		
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)				232	2 335 658	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)		234			
	Variation de stocks (marchandises) *		236			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)		238	14 199		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *		240			
	Autres charges externes *	dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :	242	213 585		
	Impôts, taxes et versements assimilés	dont taxe professionnelle CFE et CVAE *	243	4 121		
	Rémunérations du personnel *		250	1 145 817		
	Charges sociales (cf. renvoi 380)		252	392 986		
	Dotations aux amortissements *		254	48 579		
		dont amortissement du fonds de commerce	255			
	Dotations aux provisions		256			
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	259 260	104		
Total des charges d'exploitation (II)				264	1 834 445	
1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)					270	501 213
Produits financiers (III)		280	710 774	294	17 484	
Produits exceptionnels (IV)				290	68 000	
Charges exceptionnelles (VI)		dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	347 348	300	43 992	
Impôt sur les bénéfices *		(VII)		306	151 178	
2 – BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)					310	1 067 334
Régularisations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *	316				
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres amortissements non déductibles	318				
	Provisions non déductibles *	322				
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)	324	151 178			
	Divers *, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247				
	écarts de valeurs liquidatives sur OPC	248				
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	249	6 449			
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime	998				
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime	999					
Dédutions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		997			
	Entreprises nouvelles (44. sexies)	ZFU-TE (44. octies A)	987			
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	JEI (44. sexies A)	989			
	ZRD (44. terdecies)	ZRR (44. quindécies)	138			
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)					
	ZFANG 44. quaterdecies	Investissements et souscriptions contre prêt	344			
	Bassins urbains à dynamiser – BUD (art. 44 sexdecies)	Zone de développement prioritaire (44. septies)	993			
	Créance due au report en arrière du déficit		346			
	Droit divers	Dédution exceptionnelle (Art 39 bis A)	643			
	Dédution exceptionnelle (Art 39 bis B)	Dédution exceptionnelle (Art 39 bis C)	647			
Dédution exceptionnelle (Art 39 bis D)	Dédution exceptionnelle simulateur de conduite (art 39 bis E)	641				
Dédution exceptionnelle (Art 39 bis F)	Dédution exceptionnelle (Art 39 bis G)	649				
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS		Bénéfices col. 1 Déficit col. 2	352	621 711		
Déficit de l'exercice reporté en arrière *			356			
Déficits antérieurs reportables *		dont imputés sur le résultat :		360		
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS		Bénéfices col. 1 Déficit col. 2	370	621 711		

Certifié conforme à l'original

Certifié conforme à l'original



3R BATIMENT ET PATRIMOINE

Annexe

Annexe

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/03/2024 dont le total est de 3 146 959,35 E
et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de 1 067 333,66 E, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/04/2023 au 31/03/2024.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/04/2022 au 31/03/2023.

SOMMAIRE

REGLES ET METHODES COMPTABLES

- Règles et méthodes comptables
- Changements de méthode

COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

- Etat des immobilisations
- Etat des amortissements

Informations et commentaires sur :

- Produits et avoirs à recevoir
- Charges à payer et avoirs à établir
- Composition du capital social
- Ventilation du chiffre d'affaires net

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

- Crédit-bail immobilier
- Résultat des 5 derniers exercices
- Liste des filiales et participations

Règles et méthodes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes:

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Logiciels informatiques	de 01 à 03 ans
Brevets	07 ans
Agencements, aménagements des terrains	de 06 à 10 ans
Constructions	de 10 à 20 ans
Agencement des constructions	12 ans
Matériel et outillage industriels	05 ans
Agencements, aménagements, installations	de 06 à 10 ans
Matériel de transport	04 ans
Matériel de bureau et informatique	de 03 à 10 ans
Mobilier	de 05 à 10 ans

IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

STOCKS

Les stocks sont évalués suivant la méthode "premier entré, premier sorti".

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production.

Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks.

Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks.

Les stocks ont, le cas échéant, été dépréciés pour tenir compte de leur valeur de réalisation nette à la date d'arrêt des comptes.

CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

FONDS COMMERCIAL

Le fonds commercial n'est pas amorti mais fait l'objet d'un test de dépréciation au minimum une fois par an, et dès qu'il existe un indice de perte de valeur. Ce test conduit à constater une dépréciation lorsque la valeur d'usage du fonds commercial est inférieure à sa valeur nette comptable.

(OU) Le fonds commercial fait l'objet d'une durée d'utilisation limitée. Il est amorti linéairement sur une durée de ... Il fait l'objet d'un test de dépréciation dès qu'il existe un indice de perte de valeur.

Option pour l'amortissement du fonds commercial sur 10 ans (réservé aux petites entreprises définies à l'article L123-16 du code de commerce) :

Le fonds commercial fait l'objet d'une durée d'utilisation limitée. Il est amorti linéairement sur une durée de 10 ans conformément à l'option permise par le règlement n°2015-06 du 23 novembre 2015. Il fait l'objet d'un test de dépréciation dès qu'il existe un indice de perte de valeur.

Rappel important:

Préciser les modalités de mise en oeuvre du test de dépréciation et les modalités d'affectation à un groupe d'actif le cas échéant.

Changements de méthode

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Etablissement des états financiers en conformité avec :

- le règlement de l'Autorité des Normes Comptables N°2017-01 du 05 mai 2017, modifié par le règlement ANC N°2017-03 du 03 novembre 2017
- les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce 2017 et mis à jour des différents règlements complémentaires à la date d'établissement des comptes annuels.

Etat des immobilisations

	Valeur brute des immob. au début de l'exercice	Augmentat°	Diminut°	Valeur brute des immob. à la fin de l'exercice	Réévaluation légale Valeur d'origine des immob. en fin d'exercice
Fonds commercial					
Autres		22 303		22 303	
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillages industriels					
Installations générales, agencements divers	5 685			5 685	
Matériel de transport	104 521	62 986		167 507	
Autres immobilisations corporelles	20 910	19 330		40 240	
Immobilisations financières	600 541	313 691	33 800	880 432	
TOTAL	731 657	418 310	33 800	1 116 167	

Etat des amortissements

	Montant des amort. au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amort. afférents aux éléments sortis et reprises	Montant des amort. à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles		11 460		11 460
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels	744	568		
Installations générales, agencements, aménagements divers				1 312
Matériel de transport	54 438	29 351		83 789
Autres immobilisations corporelles	12 613	7 200		19 813
TOTAL	67 795	48 579		116 374

Produits et avoirs à recevoir

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
CREANCES	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances (dont avoirs à recevoir :)	5 898
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	
DISPONIBILITES	
TOTAL	5 898

Charges à payer et avoirs à établir

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	16 289
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 687
Dettes fiscales et sociales	77 947
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes (dont avoirs à établir :)	
TOTAL	95 923

Composition du capital social

	Nombre	Valeur nominale
Actions / parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	30 500	10,00
Actions / parts sociales émises pendant l'exercice		
Actions / parts sociales remboursées pendant l'exercice		
Actions / parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	30 500	10,00

Commentaires :

Ventilation du chiffre d'affaires net

Répartition par secteur d'activité	Montant
Ventes de marchandises Ventes de produits finis Prestations de services	2 319 144
TOTAL	2 319 144

Répartition par marché géographique	Montant
France Etranger	2 319 144
TOTAL	2 319 144

Crédit-bail immobilier

	Terrains	Constructions	Total
Valeur d'origine			
Amortissements :			
- Cumuls exercices antérieurs			
- Dotations de l'exercice			
TOTAL			
Redevances payées :			
- Cumuls exercices antérieurs			
- Exercice			
TOTAL			
Redevances restant à payer :			
- à un an au plus			
- à plus d'un an et cinq au plus			
- à plus de cinq ans			
TOTAL			
Valeur résiduelle :			
- à moins d'un an			
- à un an au plus			
- à plus d'un an et cinq au plus			
- à plus de cinq ans			
TOTAL			
Montant pris en charge dans l'exercice			

Résultats des 5 derniers exercices

Nature des Indications / Périodes	31/03/2024	31/03/2023	31/03/2022	31/12/2021	31/12/2020
Durée de l'exercice	12 mois	12 mois	3 mois	12 mois	13 mois
I - Situation financière en fin d'exercice					
a) Capital social	300 500	300 500	300 500	300 500	300 500
b) Nombre d'actions émises					
c) Nombre d'obligations convertibles en actions					
II - Résultat global des opérations effectives					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	2 319 144	1 676 271	383 017	1 233 742	334 737
b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	1 267 091	676 831	2 009 866	321 068	189 155
c) Impôt sur les bénéfices	151 178	65 300	37 770	53 273	6 299
d) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	1 115 913	611 531	1 972 096	267 795	182 856
e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	1 067 334	560 960	1 963 372	248 732	180 720
f) Montants des bénéfices distribués					
g) Participation des salariés					
III - Résultat des opérations réduit à une seule action					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements					
b) Bénéfice après impôt, amortissements provisions					
c) Dividende versé à chaque action					
IV - Personnel :					
a) Nombre de salariés					
b) Montant de la masse salariale	1 145 817	903 631	204 660	569 461	194 741
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux	392 986	338 073	78 872	223 830	75 340

Observations complémentaires